Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CHARCUTERIE-TRAITEUR

SESSION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 3 pour l'épreuve EG1 complète **Durée : 2 heures**

Le candidat présente une liste de six documents choisis en lien avec les programmes d'histoire, de géographie et d'EMC. Les documents du dossier sont mis à disposition pour l'interrogation. Aucun autre matériel n'est nécessaire.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSE DE DOCUMENTS (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, POPULATIONS ET ESPACES URBAINS (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

Aucune calculatrice n'est nécessaire pour cette épreuve orale.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN, ÉPREUVE EG1 DU CAP CHARCUTERIE-TRAITEUR

L'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués à l'oral dans le cadre de l'épreuve EG1. Le candidat présente une liste de six documents choisis en lien avec les thèmes des programmes. Il tire au sort un thème et dispose de cinq minutes de préparation. Il présente le document ou les documents retenus, en explique le sens, l'intérêt et les limites, mobilise ses connaissances et répond aux questions de l'examinateur.

Les trois parties ci-dessous précisent les domaines et critères mobilisés pour une évaluation sur 20 points. Le barème indiqué n'attribue pas de coefficient autonome à l'histoire-géographie-EMC : le coefficient 3 concerne l'épreuve EG1 complète.

PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSE DE DOCUMENTS (9 points)

Contextualiser, confronter et analyser la portée de documents historiques

À partir du DT 1, présentez les documents, situez-les dans leur contexte et répondez aux questions. Appuyez votre exposé sur des repères chronologiques précis. Distinguez ce que les textes affirment de ce qu'ils ne permettent pas, à eux seuls, de démontrer.

Documents historiques à analyser

Document	Extrait
DT 1, document A	« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »
DT 1, document B	« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. »

Textes officiels : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, article 11 ; Constitution du 4 octobre 1958, article 1.

1.1 (2 points) Présentez le document A : identifiez sa nature, sa date et son contexte historique. Situez la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dans la Révolution française.

1.2 (2 points) Expliquez le droit défendu par le document A et la limite qu'il énonce. Appuyez votre réponse sur des éléments précis de l'extrait.

1.3 (2 points) Confrontez les documents A et B : indiquez un principe commun et expliquez ce que le document B apporte de plus sur l'organisation de la République.

1.4 (3 points) Présentez l'intérêt et les limites de ces textes comme sources historiques. Expliquez notamment pourquoi un texte de droit ne suffit pas à prouver que les droits qu'il proclame sont toujours respectés dans les faits.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, POPULATIONS ET ESPACES URBAINS (7 points)

Lire des données territoriales et construire une réponse problématisée

À partir du DT 2, comparez l'évolution de la population municipale de Paris et de Lyon entre 2011 et 2021. Utilisez les données du tableau et complétez le DR 1. Vous pouvez mobiliser vos connaissances sur les dynamiques des espaces urbains français.

Population municipale de deux communes françaises

Commune	Population en 2011	Population en 2021
Paris	2 249 975	2 102 650
Lyon	491 268	522 250

Données INSEE, populations municipales des recensements de 2011 et 2021. Les valeurs sont exprimées en habitants.

2.1 (2 points) Décrivez et comparez l'évolution de la population des deux communes entre 2011 et 2021. Relevez les données qui justifient votre réponse.

2.2 (2 points) Complétez le DR 1 en indiquant, pour chaque commune, si la population augmente ou diminue et en reportant la valeur de 2021.

2.3 (3 points) Répondez à la question suivante : pourquoi les grandes villes françaises connaissent-elles des évolutions démographiques différentes ? Construisez une réponse organisée en vous appuyant sur les données et sur des facteurs possibles de mobilité résidentielle et d'aménagement urbain.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)

Construire un jugement civique argumenté et mobiliser les valeurs de la République

Situation : dans un groupe de discussion lié à une classe, un élève publie un message insultant visant un camarade en raison de sa religion supposée. Un autre élève demande que le message soit supprimé et que l'incident soit signalé à un adulte de l'établissement. Le document B du DT 1 constitue le document d'appui.

Repères pour l'étude de la situation

Élément de la situation	Repère civique
Insulte visant une personne en raison de sa religion supposée	Égalité, respect de la dignité, refus des discriminations
Publication dans un groupe de discussion	Liberté d'expression et responsabilité dans l'usage de cette liberté
Demande de signalement à un adulte	Protection des personnes et recours à un cadre commun

Valeurs et principes énoncés par l'article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958.

3.1 (1 point) Identifiez deux principes ou valeurs de la République concernés par cette situation et reliez chacun à un élément précis du document ou du cas présenté.

3.2 (1 point) Expliquez pourquoi la liberté d'expression ne signifie pas que toute publication est acceptable sans limite.

3.3 (2 points) Proposez une conduite responsable pour les élèves concernés. Justifiez votre proposition en distinguant la protection de la personne visée, le signalement de l'incident et le respect des règles communes.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : LIBERTÉS ET PRINCIPES RÉPUBLICAINS

Document A. Extrait de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789. Source : Conseil constitutionnel, texte de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Document B. Extrait de l'article 1 de la Constitution de la Ve République, promulguée le 4 octobre 1958. Source : Constitution du 4 octobre 1958, texte publié sur Légifrance.

Extraits des textes de référence

Document	Date	Texte
A	26 août 1789	« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »
B	4 octobre 1958	« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. »

Les extraits sont reproduits dans le DT 1.

DT 2 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE À PARIS ET À LYON

Les données présentent la population municipale de Paris et de Lyon aux recensements de 2011 et de 2021. Source : INSEE, populations légales des communes, recensements de la population 2011 et 2021. La comparaison porte sur les limites communales et ne décrit pas à elle seule l'évolution de l'ensemble des agglomérations.

Population municipale, en habitants

Commune	2011	2021
Paris	2 249 975	2 102 650
Lyon	491 268	522 250

Source : INSEE, recensements de la population 2011 et 2021.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de repérage des évolutions démographiques, question 2.2 | **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement les cases marquées « ... » à partir des données du DT 2. Ce document peut servir d'appui à la présentation orale.

Repérage des évolutions entre 2011 et 2021

Commune	Évolution de la population	Population en 2021
Paris		
Lyon		

À compléter à partir du DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.